



# BULLETIN D'INSCRIPTION

## COLLOQUE VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017

### «JUSTICE HUMAINE, JUSTICE D'AVENIR»

Nom et prénom : .....  
Cabinet ou autre : .....  
Fonction : .....  
Barreau : .....  
Adresse : .....  
CP : ..... Ville : .....  
Tél : ..... Fax : .....  
Mail : .....

7 H VALIDÉES  
AU TITRE DE  
LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
CONTINUE

### DROITS D'INSCRIPTION

*Comprenant le déjeuner, les pauses*

- TARIFS**
- Adhérents** : 180 € HT / 216 € TTC
  - Non adhérents** : 250 € HT / 300 € TTC
  - Étudiants (sur justification carte d'étudiant)** : 60 € TTC

### DEUX ATELIERS À CHOISIR IMPÉRATIVEMENT POUR L'APRÈS-MIDI

- 1 LE PROCESSUS COLLABORATIF : COMMUNAUTÉ DE PRINCIPES ET DIVERSITÉ DES PRATIQUES
- 2 LE PROCESSUS COLLABORATIF : UNE DÉMARCHE EN EXPANSION
- 3 LES NOUVEAUX ACTES DE L'AVOCAT : MODE D'EMPLOI
- 4 LE PROCESSUS COLLABORATIF EN DROIT DES AFFAIRES ET EN DROIT SOCIAL
- 5 LE PROCESSUS COLLABORATIF AU CARREFOUR DU DROIT ET DE LA PSYCHÉ
- 6 LA NÉGOCIATION RAISONNÉE AU CŒUR DE NOS PRATIQUES
- 7 PRATIQUE DU PROCESSUS COLLABORATIF : REMISE À NIVEAU

PRISE EN CHARGE  
POSSIBLE PAR  
**LE FIFPL**

### INSCRIPTION ET REGLEMENT

**Par chèque** à l'ordre de l'AFPDC

**Adresse** : c/o Maître N. Ganier Raymond, 18 rue Armand Moisant – Paris 75015

**Par voie électronique** : [contact@afpdc.com](mailto:contact@afpdc.com) / [paypal.me /AFPDC](https://paypal.me/afpdc)

Pour la prise en charge FIFPL : n° déclaration de prestataire de formation : I I 75 5085975

